



Décès

Jean-Luc CAPMAS décédé le 3 juillet 2024
Jean CAMINADE décédé le 12 septembre 2024



Nouveaux habitants

Mme Filipa CHARRUA (Les Landes)
Mme Gerarda Aaltjea SHONEWILLE (Les Vergnes)
Mme Enola DELARGE (Tentaillou)
M et Mme Didier CERANTOLA (Caunezil)
Mme Myriam GARNIER et M Frederic GIBERT et leur enfant Milan (Cels)
Mme Tess GUESSAN et M Baptiste PERRIER (Massabie)



Naissance

Nael BOCQUILLON né le 21 août 2024



Mariage

Laure ESPARBES et Jérémy DELCROS se sont unis le samedi 7 septembre 2024
Tess GUESSAN et Baptiste PERRIER se sont unis le samedi 21 septembre 2024



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h

Judi et Vendredi de 13h30-16h30

mairie@parnac.fr 05 65 20 12 94

Parnac 46140



www.parnac.fr



« C'est la nuit qu'il est beau
de croire à la lumière »

Edmond Rostand

Dates à retenir

Vendredi 10 JANVIER

Rando Galette organisée par la Gabare

Vendredi 17 JANVIER

Vœux du maire

Vendredi 24 JANVIER

Assemblée générale de la Cour de RéCRé
Soirée tarot

Dimanche 26 JANVIER

Café associatif de la Cour de RéCRé

Samedi 1 FEVRIER

Repas « Poule au pot » organisé par le comité des fêtes

Vendredi 7 FEVRIER

Assemblée générale de la Gabare

Vendredi 21 FEVRIER

Soirée tarot de la Cour de RéCRé

Dimanche 23 FEVRIER

Café associatif de la Cour de RéCRé

Samedi 8 MARS

Repas potée organisé par la gabare

Vendredi 21 MARS

Soirée tarot de la Cour de RéCRé

Dimanche 23 MARS

Café associatif de la Cour de RéCRé

Dimanche 11 MAI

Marathon des vignobles de Cahors

Samedi 24 MAI

Repas surprise organisé par le comité des fêtes

Samedi 21 JUIN

Fête de la St Jean organisée par la Gabare

Week-end 25/26/27 JUILLET

FETE VOTIVE organisée par le comité des fêtes

Le coin des livres est ouvert tous les 2ème samedis du mois
et les jours d'ouverture du café associatif

La Gazette de Parnac n°32

Décembre 2024

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en ces derniers jours de l'année 2024, synonymes de fête et de rapprochement des familles.

Je commencerai mon propos en ayant une pensée pour les familles qui ont perdu un être cher et pour toutes celles et tous ceux qui malheureusement sont touchés par la maladie.

Je tiens à remercier vivement « l'équipe gazette » qui depuis plusieurs semaines fait un important travail de recherche et rédige ces articles qui retracent ce dernier semestre et mettent en lumière les actions des élus et le dynamisme des bénévoles de nos associations.

Merci donc à Gwladys, Anne-Marie, Françoise, Philippe et Yves pour leur participation.

Fin juillet, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la Maison d'Assistantes Maternelles en présence de Mme la Préfète et de nombreux élus ; la MAM dirigée par Céline et Laura réunit 7 enfants de moins de trois ans pour le plus grand bonheur des parents.

De nombreux autres projets ont été travaillés ces dernières semaines tels la rénovation des logements communaux des « Vignes », des travaux à la toiture de la salle des fêtes, la validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le changement de conduites d'eau potable.

Merci à tous les élus impliqués dans la vie municipale.

Nous avons subi quelques fuites d'eau lors des dernières semaines ; veuillez nous excuser pour ce désagrément et merci encore pour votre compréhension.

Je tiens à remercier Jacky, Laurent et Philippe qui gèrent ce domaine avec beaucoup de réactivité et de compétence. Assurément, nous aurons l'occasion de reparler de ce patrimoine communal courant 2025 vu que la loi pourrait nous imposer le transfert de cette compétence au 1^{er} janvier 2026...

Comme vous pouvez en prendre connaissance, le recensement de la population va débuter mi- janvier ; merci à Cathy Lambert d'avoir accepté cette mission d'agent recenseur, mission très chronophage et qui demande une grande disponibilité.

Comme je peux l'évoquer à chaque occasion lors de notre éditorial, je tiens à remercier tous les responsables d'associations et bien sûr tous les bénévoles qui animent et font vivre notre belle commune.

La commune de Parnac a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants lors des derniers mois ; bienvenue à toutes ces personnes et bonne intégration parmi nous.

Je vous souhaite de belles fêtes et une excellente année 2025.

Le maire,
Marc Gastal



*Monsieur Le Maire,
les adjoints, les conseillers municipaux
et l'ensemble du personnel vous souhaitent
une excellente fin d'année et de joyeuses fêtes.*



Inauguration de la MAM Samedi 20 juillet 2024

La Maison d'Assistants Maternelles
« Miel et malice »
a été inaugurée le samedi 20 juillet 2024
par Claire Raulin, préfète du Lot
et Marc Gastal, maire de la commune.

A leurs cotés Serge Rigal, président du Département,
Serge Bladinières, président de la Communauté de
communes de la Vallée du Lot et du Vignoble,
Geneviève Lasfargues, conseillère régionale,
Raphaël Daubet, sénateur du Lot,
Nicolas Laborde, président de la CAF,
Laura Pointelin et Céline Roulet,
les auxiliaires de puériculture,
tous présents pour inaugurer cette belle réussite.

Elus et parnacois ont visité cette nouvelle structure,
en chaussons! Et ont pu apprécier la qualité de
l'équipement en présence du cabinet d'architecture
Arkhidea et des entreprises qui ont relevé le défi en 5
mois.

La visite s'est terminée par le traditionnel discours des
élus, puis par un apéritif fort apprécié du fait de la
chaleur.



Une page se tourne!

Des locaux transformés, un tableau enlevé, cela
n'a pas été sans émotions pour les habitants, mais
ils restent toujours un lieu dédié aux enfants.

Nous souhaitons une longue vie à ce nouvel
ensemble situé au cœur du bourg, et où une
grande partie du village a grandi!

Merci aux associations qui font vivre notre village tout au long de l'année!

Pièces de théâtre, concerts, repas, belote, sorties, randonnées, dessin, tarot, café asso, coin des livres, veillées
patrimoine, fête votive...

Vous avez envie de participer à la vie du village, engagez vous dans une association !

Vous pouvez les retrouver sur le site parnac.fr



LA COUR DE RÉCRÉ

De bons moments partagés depuis juillet !



Le café associatif

Comme l'an passé, il a fait sa tournée et son succès ne s'est pas démenti. Seul bémol : l'été dernier la
canicule et cet été la pluie ne nous ont pas permis de l'organiser à Joby !

Le 21 juillet, nous sommes restés dans la cour de l'ancienne école, sous chapiteau, où, à l'occasion des
aubades, nous avons pu convier le Comité des Fêtes.

Le 4 août, les Parnacois se sont retrouvés à Caunezil dans une ambiance estivale.

Le 25 août, Claudine et Didier ont accueilli une nouvelle fois à Cels une cinquantaine de convives.

La société de chasse a offert les grillades, contribuant ainsi généreusement à notre auberge espagnole.

Depuis septembre, un rythme mensuel a été adopté : joie et bonne humeur au rendez-vous !

Prochaines dates en 2025 : Les dimanches 26 janvier, 23 février et 23 mars.

Veillée

Le 20 septembre, une soixantaine de personnes ont participé à la
veillée retraçant les événements marquants de la vie à Parnac de
1600 à 2000.

Soirées tarot

Lors de chacune des trois premières soirées, une dizaine de
joueurs ont partagé un moment ludique. Quel que soit votre
niveau : venez nous rejoindre !

Prochaines dates en 2025 : les vendredis 24 janvier, 21 février et 21 mars.

Coin des Livres

L'ouverture hebdomadaire a été assurée.

De nouveaux ouvrages ont été achetés. N'hésitez pas à venir les découvrir et à faire part de vos souhaits de lecture !

Dans l'esprit du lien intergénérationnel Cathy Lambert intervient tous les mois à la MAM pour faire la lecture aux tout
petits.

Changement du jour d'ouverture : Tous les 2ème samedis soit les 11 janvier, 8 février, 8 mars de 10h30 à 12h30.

Le coin des livres reste ouvert les dimanches d'ouverture du café associatif.

Nous remercions toutes et celles et ceux qui participent activement à la vie de l'association.

Nous vous souhaitons de belles fêtes et vous donnons rendez-vous le vendredi 24 janvier 2025 pour notre assemblée
générale.





A l'heure où s'achève cette année 2024 ne boudons pas le plaisir de nous rappeler nos rencontres régulières hebdomadaires :



le lundi après-midi les ateliers peinture et créatifs où s'expriment les talents d'un petit groupe d'artistes.

Le vendredi en alternance, promenades et randos courtes et une fois par mois une randonnée sur la journée. Plaisir également de jeter un regard sur nos rencontres partagées depuis la dernière édition de la gazette.

Mi Septembre, à la veille des journées du patrimoine un voyage en Corrèze à la découverte d'un patrimoine artisanal unique en France : la fabrique d'accordéons Maugien à Tulle puis après un repas à Argentat une promenade théâtralisée sur la Dordogne sur les traces des Gabariers.

Mi octobre nous accueillons dans notre salle des fêtes la troupe Causse Toujours de Belaye pour son spectacle : « Antigone est toujours là » dans la quelle nous avons pu applaudir entre autres le secrétaire de notre association Daniel Terrier.



Mi novembre, retour à la tradition avec L'aligot préparé par nos cuisinières toujours aussi talentueuses et motivées. Et une fois de plus l'aligot a filé dans une ambiance chaleureuse.

Enfin pour terminer l'année en beauté et en musique, une cinquantaine de participants vont découvrir le spectacle des dix commandements au zénith de Toulouse....

Mais déjà, il faut penser à 2025 et les premiers RDV se précisent : rando galette, le vendredi 10 janvier après-midi. Notre Assemblée Générale le vendredi 7 février. La Potée le 8 mars.

Et notre sortie de printemps du vendredi 16 au lundi 19 mai dans le val de Loire à proximité de ses magnifiques châteaux.

En remerciant notre municipalité pour son aide précieuse et tous ceux qui s'investissent dans l'organisation de nos activités, nous souhaitons, au nom de la Gabare, à tous les habitants du village de belles fêtes et une très belle année 2025.



2024 un grand cru pour le comité! Avec une soirée « pot au feu » qui a fait salle comble et une fêria parnacoise en rose et blanc, le comité est fier de son bilan 2024!

Des nouveaux bénévoles sont venus rejoindre l'équipe et vous, habitants de Parnac, vous avez su répondre présents à nos diverses sollicitations pour que la réussite soit au rendez vous! Un grand merci!

Nous renouvelons notre bureau pour 2025 avec des petits nouveaux:

- coprésidents : Eve Cavalié et Simon Floyrac
- vice coprésidents : Pierrick Resses et Salomé Gravelat
- trésoriers : Baptiste Teilhard et Guillaume Barraud
- secrétaires : Camille Blanc et Marion Garrigues

Nous vous donnons d'ores et déjà quelques dates à retenir dans vos agendas pour être sûrs d'être présents avec nous;

Samedi 1er février 2025 : repas « poule au pot » à la salle des fêtes

Samedi 24 mai : repas surprise....on laisse encore le suspense



Fête de Parnac les 25, 26, 27 juillet 2025 avec une édition spéciale 60 ans du comité!

En attendant de nous retrouver, le comité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à nous rejoindre ! La porte est toujours ouverte!



REEL PARTAGÉ LE AOÛT 12, 2024
PAR @COMITEDESFETESPARNAC



Commémoration du 11 Novembre 2024

Comme chaque année, le village s'est rassemblé pour commémorer la fin de la première guerre mondiale et honorer la mémoire de nos soldats tombés au combat. Après le mot d'accueil de Marc Gastal, notre maire ; Thomas, Mathis, Raphaël et Léanne accompagnés de Gabin et Noémie ont lu les textes de nos ministres des armées et des anciens combattants. Merci à eux ainsi qu'à Laurent et Marc pour leur précieuse collaboration. Une belle cérémonie qui a rassemblé près de 80 personnes, toutes générations confondues. Quelques rayons de soleil nous ont permis de prendre le verre traditionnel à l'extérieur de la salle des fêtes.



PLUI

La nouvelle Carte de Parnac est visible en mairie aux heures d'ouvertures. Elle est aussi disponible en ligne sur le site de Parnac, sur le fil d'actualité.

PROJETS 2025

Salle des fêtes

Le toit de la salle des fêtes fera l'objet d'une réfection à la suite de plusieurs fuites d'eau. Les travaux seront réalisés en avril 2025.

Logements municipaux

La rénovation énergétique des 2 logements communaux se poursuit! Après avoir remplacé les chaudières, refait les joints des fenêtres et effectué un drain le long du mur pour lutter contre l'humidité, les logements vont être équipés d'une isolation par l'extérieur, d'une nouvelle VMC ainsi que de 5 volets roulants sur la façade sud.

CELS

Renouvellement des réseaux : une rue métamorphosée

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et fibres vont bientôt débuter sur la route de Cels. La mise en souterrain des réseaux va fiabiliser la sécurité de la distribution et embellir le cadre de vie des riverains.

Parallèlement à ce chantier, des travaux de rénovation et modernisation complète du réseau d'eau seront réalisés. Ce chantier, qui s'étendra sur environ 1500 mètres, vise à améliorer pour le long terme la qualité des services et à garantir un avenir plus durable. Il débutera début de deuxième semestre 2025.

Pourquoi ces travaux sont-ils nécessaires à Cels?

L'augmentation de la demande en électricité a été le point de départ des études. Des travaux électriques étaient nécessaires. Le conseil a souhaité profiter de ce chantier pour aussi engager la modernisation du réseau eau.

Quelles sont les étapes du chantier ?

- Portions de routes bloquées afin de creuser des tranchées
- Pose des nouveaux réseaux (canalisations / câbles)
- Réparation des chaussées provisoires
- Raccordement des maisons
- Dépose de l'ancien réseau électrique

Pendant les travaux, les riverains seront exposés à des désagréments temporaires : bruit, route bloquée. Il y aura également des coupures de services : eau, électricité ou internet. La municipalité vous tiendra informés de l'avancée des travaux.

PROJET LOT HABITAT « les cerisiers » rue de la Forge

Une réunion s'est tenue le 29 novembre sur l'avancée du projet « Les cerisiers » avec les élus, LOT Habitat et l'architecte en charge du dossier. Le projet correspond à 7 logements à louer plus 2 logements facultatifs en accession libre sur les terrains situés derrière la salle des fêtes. Ce projet est encore une esquisse.

Pour garantir la réussite de cette opération, la commune va solliciter dans le cadre de l'opération « Village à venir », les services techniques du Département et le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).



Recensement de la population 2025

L'enquête de recensement de PARNAC commence le jeudi 16 janvier 2025.



Cathy Lambert sera l'agent recenseur pour notre commune.

Elle sera munie d'une carte officielle.

Cathy avait déjà réalisé le dernier recensement il y a 5 ans.

LE RECENSEMENT, C'est utile!

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est simple !

Comment répondre au recensement ?

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet que vous recevrez dans votre boîte aux lettres, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers.

C'est sûr!

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles. Vos données sont protégées.

Cette année,
PARNAC est concerné par
l'enquête Familles :
du 9 au 29 Décembre 2024



Une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité : Participation Obligatoire

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mène actuellement une enquête statistique nationale portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête, réalisée tout au long de l'année, concerne un large échantillon de logements répartis sur tout le territoire, dont certains se trouvent dans notre commune.

Les ménages concernés seront interrogés par **Madame Alix WILLEMS**, enquêtrice de l'Insee, qui se présentera munie de sa carte officielle. Ils ont été informés par courrier de cette démarche et du nom de l'enquêtrice.

La participation à cette enquête est **obligatoire** et les réponses données resteront confidentielles, conformément à la loi, étant utilisées exclusivement pour l'établissement de statistiques.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de l'Insee : <https://enquetes.stat-publique.fr/eec>.



n° 32 - Octobre 2024 Journal d'information du Syded du Lot

Interdiction des tontes et feuilles en déchèterie à partir de 2025

QUE FAIRE DE MES TONTES & FEUILLES ?

“Cette mesure risque t-elle de générer des dépôts sauvages ?”

Oui, c'est un risque, mais les territoires qui l'ont déjà mis en place constatent que la très grande majorité des usagers trouve des solutions autres que les dépôts sauvages. Les dépôts sauvages de végétaux favorisent la prolifération de plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. Ils sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour les particuliers, et jusqu'à 15 000 € pour les professionnels.

“... Et dans les bacs d'ordures ménagères ?”

Ce geste engendrerait des refus de collecte car c'est interdit et aussi passible d'une amende. Les biodéchets sont destinés à être compostés. Les feuilles et les tontes peuvent être facilement utilisées en paillis. Nous comptons sur le bon sens et la bonne volonté de chacun pour que de telles incivilités ne se répandent pas.



“Pourra-t-on toujours apporter les branches et tailles de haies ?”

Oui, bien sûr ! Seules les feuilles mortes et les tontes seront refusées en déchèterie. Les branches et les feuilles issues de l'égale et de la taille de haies seront toujours acceptées en déchèterie dans les bennes destinées aux végétaux. Sur les plateformes du Syded, la partie ligneuse (bois) des végétaux est séparée des feuilles afin d'être transformée en combustible bois. Ce dernier alimente les chaudières des réseaux de chaleur bois du Syded.

“Puis-je brûler des végétaux dans mon jardin ?”

Non, quelle que soit la saison, il est interdit brûler des végétaux chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Brûler des branches, des feuilles ou des tontes dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, notamment des particules fines. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage occasionnés (odeurs, fumées), ainsi que des risques d'incendie.

Astuces "Feuilles"

Laisser les feuilles se dégrader naturellement, en se décomposant, elles nourriront le sol. La première tonte de printemps achèvera le processus.



Astuces "Feuilles"

Pailler son potager, ses haies et ses arbres avec les feuilles. Elles protègent du froid hivernal.



Astuces "Feuilles"

Stocker les feuilles, elles vous permettront d'équilibrer votre compost.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

La Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble en partenariat avec le SYDED du Lot lance une nouvelle campagne de distribution de composteurs!

JE M'INSCRIS EN MAIRIE, VIA LE LIEN INTERNET, OU EN SCANNANT LE QR CODE



JE PARTICIPE À LA SENSIBILISATION (OBLIGATOIRE) <https://tinyurl.com/composteur-cvly>



Le compostage crée un engrais naturel riche en nutriments pour vos plantes. En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuez à préserver l'environnement!



Sangliers!

Les sangliers prolifèrent dans la commune! En plus de saccager nos cultures et nos jardins, ils détruisent aussi nos pelouses communales!!

Nous remercions la société de chasse d'essayer de réguler cette espèce.

Soyons vigilants sur les routes!





La cave coopérative « les Côtes d'Olt » : son histoire

Dans les premières années du XXème siècle, la polyculture pratiquée dans la vallée du Lot ne permettait pas aux agriculteurs de consacrer assez de temps et de soins à la vinification. C'est ainsi que l'idée de mettre en commun des moyens techniques modernes est née.

En 1946, 12 vignerons vont créer la société coopérative de Parnac et de Saint-Vincent-Rive-d'Olt. Ils vont fédérer les vignerons des villages voisins. En 1947, 146 premiers coopérateurs vont apporter leurs récoltes dans une cuverie pouvant accueillir 8 000 hl. Petit à petit, la cave, les Côtes d'Olt, va étendre sa zone d'activité au canton de Puy-l'Evêque et de Cahors. Elle va accueillir jusqu'à 500 adhérents, une cuverie de plus de 200 000 hl, employer plus de 50 salariés et produira certaines années plus de 10 millions de bouteilles.

En 2006, afin de développer la commercialisation, la cave coopérative de Parnac va fusionner avec 3 autres coops ; Fronton, Rabastens et Téco. Cette nouvelle entité, nommée Vinotalie va ainsi proposer une gamme de vins plus large adaptée au marché international. Désormais, les Côtes d'Olt se consacre à la production du vin et à son élevage. Elle produit, les bonnes années, 50 000 hl de vin de Cahors et de pays.

Les dates qui ont marqué l'évolution de la cave.

- 1947 : Construction de la cave avec une cuverie de 8 000 hl qui va recevoir sa première récolte
- 1956 : les terribles gelées de février vont détruire une partie importante du vignoble. La production va chuter à moins de 1000 hl.
- 1958 : Arrivée de José Baudel comme directeur. Il va organiser la sélection des greffons et des portes greffes et développer techniquement la vinification.
- 1963 : La cave étend sa zone d'activité jusqu'à Puy l'Evêque et installe des points de collectes de la vendange en différents lieux.
- 1964 : Construction d'un bâtiment destiné à l'embouteillage.
- 1971 : Le nombre de bouteilles vendues atteint 700 000.
- 1974 : Arrivée de Michel Lolmède, œnologue, qui va gérer avec talent la vinification d'un volume très important.
- 1981 : Arrivée d'Hervé Froment qui pendant 39 ans va gérer la production en modernisant sans cesse la technologie.
- 1984: Construction d'un chai de vinification ultra moderne.
- 2006 : Constitution de Vinotalie, regroupement de quatre caves coopératives, Parnac, Fronton, Rabastens et Téco.

Ils ont marqué l'histoire de la coopérative « les Côtes d'Olt »

Marius Brunet : 1^{er} président de la cave, de 1947 à 1972. Il va fédérer autour de lui un conseil d'administration dynamique qui va sans cesse aller de l'avant.

Marcel Vialatte : Président de 1972 à 1983 en parfaite symbiose avec son directeur, José Baudel, il va développer la production et la commercialisation du vin de Cahors.

José Baudel : Directeur de 1957 à 1988, ingénieur agronome. Une vie dévouée à la vigne et au vin de Cahors, Il animera la sélection du cépage malbec faisant ainsi faire de grands progrès à la viticulture.

Michel Lolmède : Enfant de Parnac, Œnologue passionné, il va accompagner les vignerons dans une politique de qualité à partir 1974 .

Hervé Froment : Ingénieur œnologue a assuré de 1981 à 2020 la maîtrise de la vinification et de l'élevage du vin avec compétence, modernité et passion.



PARNAC, un village A-Venir

Le projet « Village à venir » se poursuit. Nous venons de finaliser la première étape qui portait sur la réalisation du diagnostic. Il vise à dégager l'essentiel des problématiques rencontrées et à identifier les forces et faiblesses liées à la spécificité de notre commune rurale.

Ce diagnostic a été établi sur la base d'un travail collaboratif à partir d'entretiens avec différents acteurs et partenaires techniques et d'échanges avec les habitants lors de la déambulation villageoise dans le centre bourg.

La Gazette vous dévoile les principaux éléments qui ressortent du diagnostic de M Larrouy :

Parnac, une commune viticole au cœur du méandre

- Parnac bénéficie d'une localisation prisée, dans un cadre naturel et paysager de qualité à proximité d'un bassin d'emploi majeur ;
- La commune historiquement viticole présente plusieurs éléments de l'histoire passée, devenus des marqueurs de son identité (Maisons de vigne, etc.) ;
- La forme urbaine diffuse et les regroupements des constructions en hameaux sont des caractéristiques historiques de Parnac.

Parnac, une commune attractive présentant un habitat diffus

- La commune s'est étendue au fil du XIXe et XXe siècles, au détriment de certaines surfaces agricoles ;
- Le tissu bâti diffus assure une bonne perception du végétal sur la commune, couplée à un bâti traditionnel de qualité ;
- Des vigilances sont à considérer, vacance et sous-occupation de certains logements, nouvelles constructions et rénovations peu intégrées à leur environnement, ou encore perte de la forme ancestrale des hameaux par extensions successives ;
- L'aménagement de plusieurs parcelles destinées à l'habitat en centre-bourg confortera la mixité des fonctions et la densification bâtie de la zone. Il convient de veiller à l'intégration architecturale et paysagère des bâtiments et de leurs abords.



Parnac, des espaces publics contrastés s'articulant autour d'une centralité réaffirmée

- Le bourg de Parnac est éloigné des flux majeurs, limitant les nuisances liées aux flux de la route départementale ;
- Une problématique de signalétique touche les cheminements : liaison entre les hameaux, le centre-bourg et le Lot. Parnac est perçu comme un détour depuis la voie verte ;
- De nombreux espaces publics présentent un défaut de qualification, marqués par l'utilisation quasi-systématique du bitume et l'absence de mobilier urbain ;

- La nouvelle centralité polarise la dynamique sociale, les équipements qu'elle supporte présentent une qualité d'usage soulignée par l'ensemble des habitants.

A partir de ce portrait synthétique de la commune, il va s'agir maintenant de définir des enjeux et des priorités afin de construire la feuille de route qui permettra d'envisager les futurs projets pour notre commune. Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancée du dossier.



La vie locale

SPORT SANTE

Un petit groupe de 12 personnes munies d'un certificat médical, bénéficie de séances de sport santé encadrées par un éducateur sportif une fois par semaine.

Ces séances ont lieu dans la salle des associations tous les mardis après-midi.

Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien de la santé globale, l'UFOLEP du Lot en lien avec la CPTS (Communauté Professionnel Territorial et de Santé) a mis en place des séances d'activités physiques pour les seniors sur 11 communes dont PARNAC.

RESEAU CUIVRE

Fermeture du réseau « cuivre » sur toute notre commune le 31 janvier 2027.



Prise en forme de T

Pour le téléphone fixe et l'accès à internet, l'installation de la fibre optique sera nécessaire. La fibre optique est installée à Parnac depuis 2020.

Si vous avez souscrit à un abonnement via la fibre optique, c'est-à-dire si votre box est branchée à un boîtier (sans prise en T) et que votre facture mentionne la fibre optique, alors vous n'êtes pas concernés.

Si vous utilisez un service de téléphonie fixe et/ou internet ADSL connectés via une prise en T, vous êtes concernés car ce branchement correspond à une arrivée du réseau cuivre dans votre logement.

Comment installer la fibre dans mon logement?

Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix.

Des travaux sur ma propriété peuvent être nécessaires pour me raccorder au réseau. Ces travaux sont pris en charge par les opérateurs, sauf situations exceptionnelles, mais ils peuvent prendre du temps, d'où la nécessité d'anticiper la migration.

Le site internet freshautdebit.gouv.fr vous accompagne dans les démarches à mettre en œuvre.

Bienvenue à

Zéphyr Drone,

Photographe aérien et nettoyage par drone
440 Route de Cels, 46140 Parnac
07 50 67 85 01 contact@zephyr-drone.fr

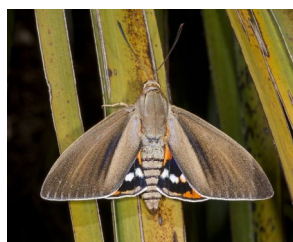
Yohan Andrade,

Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre en bâtiment
Rue Régagnac, 46140 Parnac
06 47 96 65 01

Retrouvez toutes les entreprises parnacoises sur notre site : www.parnac.fr

PAPILLON tueur de palmiers!

Depuis quelques années, un papillon originaire d'Amérique du Sud s'en prend aux palmiers et les font mourir.



On peut déjà constater plusieurs palmiers morts à PARNAC.

Les symptômes : des palmes criblées de trous et les tiges qui s'affaissent!

L'adulte est un grand papillon diurne dont l'envergure peut aller jusqu'à 11 cm. Les adultes volent de juin à septembre.

Le papillon lui-même est inoffensif, ses larves en revanche, sont destructrices pour les palmiers.

Une femelle pond entre 150 et 200 œufs sur une durée de 15 jours en moyenne. Les jeunes chenilles, après éclosion, pénètrent rapidement dans les tissus du palmier, creusant des galeries, majoritairement longitudinales, de 20 à 30 cm de long en moyenne. La larve de couleur blanche peut atteindre très rapidement 8 cm de long.

Les dégâts observés sur les palmiers sont dus à la consommation de l'intérieur par les chenilles. Le palmier est grignoté de l'intérieur!

Un traitement naturel et biologique existe

La solution 100% naturelle pour protéger votre palmier : les nématodes Sc. Le sachet de 50 millions de nématodes est donné pour un traitement de 1 à 5 palmiers selon le degré d'infestation et la taille des arbres. Prévoir 2 traitements dans l'année avril et août-septembre.

Comme pour la pyrale du buis, les traitements préventifs et curatifs sont nécessaires pour éviter la propagation.



La vie locale

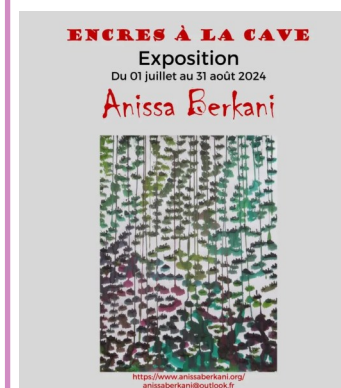


Les Jardins

Le guide Michelin a décerné cette année un « Bib Gourmand » au restaurant ouvert à Parnac depuis 2017. Félicitations à Astrid et Marius!

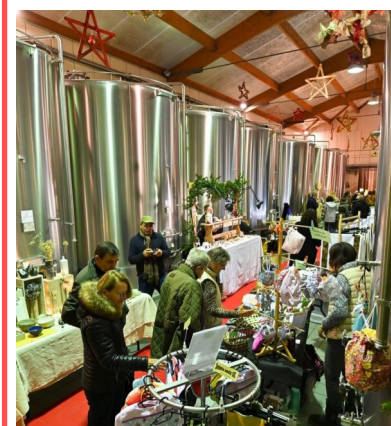
Vinovalie

L'équipe Vinovalie de la cave des Côtes d'Olt propose tout au long de l'été des moments variés, festifs et gourmands tels que la soirée portugaise, la soirée os de canard, sans oublier la randonnée gourmande!



Cet été, l'artiste Anissa Berkani a exposé 11 tableaux « l'encre vivante », à la cave coopérative.

Marché de Noël au Château Saint-Sernin



Dimanche 15 décembre a eu lieu la 5ème édition du marché de Noël, qui réunit, au milieu des cuves, artisans, créateurs et producteurs.

Un lieu chaleureux où il fait bon boire un bon vin chaud!



Les Restos du cœur

Les bénévoles de Luzech ont organisé le dimanche 8 décembre une après midi musicale avec les groupes OLT Jazz et ARDS Music qui ont regalé le public avec un répertoire Piaf et Chansons françaises. Pour cet événement la salle des fêtes de Parnac a été mis à disposition.

Le jeudi 19 décembre, la commune a fait don aux restos du cœur de denrées alimentaires d'une valeur de 200€ équivalent à leur subvention annuelle.



Trandovertes

La première édition des Trandovertes, a connu un grand succès malgré une météo exécrable.

Organisées par le Rotary Club, l'intégralité des bénéfices ont été reversés à l'association ACDH (Association Contre la Discrimination et le Harcèlement) au bénéfice de la **lutte contre le harcèlement scolaire**.

Plus de 300 participants s'étaient donné rendez-vous sur la base de loisirs Antinéa à Douelle, dont 225 sur les compétitions de trails et de randos courus le matin sous une pluie battante sur les magnifiques sentiers des communes voisines (trail de 23km et 15km).

Les marcheurs ont pu cheminer sur la voie verte sur les communes de Douelle et Parnac, non sans essuyer eux aussi quelques grains!

Quelques arrêts étaient organisés sur notre commune pour bénéficier de la culture d'Yves Lafon qui leur a présenté quelques éléments du patrimoine local tels que la voie de chemin de fer et le château de Caix.

A cette occasion étaient également ouvertes l'ancienne forge de Parnac et l'église Saint Sernin.

Ce fut un beau succès grâce au courage et la disponibilité d'une soixantaine de bénévoles qui doivent être fiers d'avoir contribué à cette réussite.

